



# FICHE D'INSCRIPTION MINEUR

## SAISON 2023-2024

*Volley*

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  féminin  masculin

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Parent ou tuteur légal Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Portable(s) : mère \_\_\_\_\_ père \_\_\_\_\_

E-mail (lisiblement svp) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

pensez à nous communiquer votre adresse si elle change en cours d'année

Participation aux matchs  oui  non

Justificatif de paiement

Licencié en 2022 -2023

Jeune né(e) entre 2011 et 2012 (110 €)  
M13

Jeune né(e) en 2015 et après (95 €)  
M9

Jeune né(e) entre 2009 et 2010 (120 €)  
M15

Jeune né(e) entre 2013 et 2014 (95 €)  
M11

Jeune né(e) entre 2006 et 2008 (130 €)  
M18

### Règles d'organisation et de fonctionnement :

1. L'adhésion à l'U.S. Liffre implique l'approbation des statuts de l'association et de son règlement intérieur, consultables au siège. Elle implique des droits et des devoirs.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical et du règlement de la cotisation annuelle comprenant éventuellement la licence (non remboursable).
3. Aucun enfant mineur ne peut être inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité de l'association ne peut être engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié leur enfant à l'animateur responsable, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
5. L'absence d'un animateur sera annoncée sur le lieu de l'entraînement ou de la convocation.
6. L'absence répétée d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
7. Une bonne conduite, le respect des personnes et du matériel, le respect des horaires sont de règle au sein de l'U.S. Liffre. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu par les responsables de l'association dans les plus brefs délais (voir les statuts et le règlement intérieur de l'USL.)
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent sera conduit éventuellement soit dans un hôpital soit dans une clinique.
9. L'adhésion comporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite (l'indemnité journalière n'est pas prévue dans la licence-assurance, elle relève d'une démarche individuelle).
10. L'adhésion implique automatiquement l'autorisation parentale de transport des enfants par des bénévoles.
11. Tout parent qui transporte des enfants doit le faire en toute légalité conformément au Code de la Route et au Code des Assurances
12. L'adhésion implique un minimum d'engagement à la vie associative de la section et l'approbation de la charte de la section Volley. Il sera demandé aux jeunes (M15/M18) et aux compétib de réaliser, au choix, dans l'année: un arbitrage, un coaching, ou bien une participation à la table de marque lors d'un WE.

DATE : \_\_\_\_\_ Lu et approuvé SIGNATURE (du représentant légal) : \_\_\_\_\_

### **Protection des données personnelles (RGPD) :**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, responsable légal de \_\_\_\_\_

- Je suis informé(e) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- J'autorise le club à me transmettre des informations par courrier, mail et sms.

DATE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

### **Assurance :**

J'ai bien pris connaissance de l'information relative à l'assurance individuelle accident et de l'intérêt que présente la souscription. Cochez-ci après :

- l'adhérent, ou son représentant légal, retourne la demande de licence fédérale (dans laquelle est proposée l'assurance individuelle accident) complétée et signée.
- l'adhérent, ou son représentant légal, ne possède pas une licence et ne souhaite pas souscrire d'assurance individuelle accident.
- l'adhérent, ou son représentant légal, ne possède pas une licence et souhaite souscrire une assurance individuelle accident

DATE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

### **Autorisations parentales :**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, responsable légal de \_\_\_\_\_

- autorise, en cas d'accident, l'entraîneur ou un responsable du club et les secours à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de l'intégrité physique de mon enfant. Je désire être prévenu le plus rapidement possible au \_\_\_\_\_
- autorise la prise de vidéos en cours, par les entraîneurs, à des fins pédagogiques (sans diffusion externe), la prise de photos pour notre site internet et la publication d'articles dans la presse (palmarès, ...).
- autorise mon enfant inscrit à l'USL Volley à quitter seul(e) les lieux à la fin de l'entraînement ou de la compétition et cela sous ma responsabilité.

DATE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

### **Covid :**

Je reconnais avoir reçu et je m'engage à respecter dans son intégralité et sans exception le protocole sanitaire en vigueur au sein de la section à laquelle j'adhère, et qui me sera communiqué en cours de saison selon la situation sanitaire.

Je reconnais de plus que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, l'USL ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid.

J'avertirai sans exception le responsable de ma section (ou le président de l'USL) en cas de suspicion/contamination au Covid.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_